

de l'eau en boisson, on associe les bains à eau courante (28 à 33 degrés) où l'acide carbonique est utilisé, les irrigations intestinales.

Les eaux de Luxeuil, Nérès ont une action analogue à celle de Plombières et répondent aux mêmes indications.

Les médicaments doivent jouer un rôle très effacé dans le traitement général de l'entéro-névrose. Leur indication essentielle est de stimuler le système nerveux, de combattre l'anémie, la dénutrition. D'une façon générale on sera très réservé dans l'administration des médicaments par la voie buccale, on s'abstiendra notamment de prescrire le fer, l'arsenic particulièrement irritants pour les voies digestives. On aura recours surtout à la voie hypodermique. Les *injections de sulfate neutre de strychnine* constituent l'un des meilleurs moyens que l'on puisse employer; elles ne sont contre-indiquées que chez les malades très excitables qui éprouvent dès le début de leur usage des secousses dans les jambes, de l'excitation générale, de l'insomnie. Il convient d'employer ce sel à doses assez fortes, soit 3 à 4 milligrammes pour une injection que l'on répétera tous les deux jours. Le *cacodylate de soude* (0 gr. 05 par injection) répond plus spécialement à l'indication de combattre l'anémie. Les *injections de sérum*, à petites doses, suivant la méthode et la formule de Chéron, constituent un bon moyen de remédier à l'hypotension artérielle et de réveiller l'influx nerveux.

Dans certains cas la *lécithine* (0 gr. 40, 0 gr. 60 en pilules) nous a paru donner de bons résultats. On pourrait encore prescrire les nouveaux principes phospho-organiques tirés des grains de céréales, notamment l'*acide anhydro-oxyméthylène-diphosphorique*, ou mieux les sels de chaux, de magnésie, à la dose de 1 à 2 grammes par jour. Ce n'est autre qu'une lécithine végétale. L'administration du *phosphate de soude* (3 à 4 grammes) en solution dans une eau légèrement alcaline et gazeuse, prise par demi-verres, dans l'intervalle des repas, nous a donné de très bons résultats.

Traitement local. — A notre avis, et contrairement à l'opinion courante, le traitement local doit s'effacer devant le traitement général. Nous avons suffisamment insisté sur ce point qu'il fallait surtout combattre la cause qui entretient le spasme réflexe de l'intestin, ou quand l'affection est d'origine purement névropathique, agit sur le système nerveux central et sur le sympathique abdominal. Or jusqu'ici, en vertu d'une conception fautive de la maladie considérée, exclusivement et à tort, comme une complication de la constipation, comme une colite, on a usé et abusé des traitements locaux, dont la plupart entretiennent le spasme de l'intestin.

Sans doute, on ne peut se dispenser, en attendant les résultats d'un traitement de longue haleine, d'exonérer l'intestin de son contenu pour éviter les effets de la stercorémie et supprimer la cause d'irritation de l'intestin créée par la constipation, mais il faut employer avec la plus grande réserve les différents moyens évacuants et prévenir les malades qu'ils ne doivent pas compter sur ces moyens pour guérir; sinon le soulagement temporaire qu'ils obtiendront les amènera à en perpétuer l'usage!

Parmi ces moyens, les laxatifs sont les plus nuisibles et particulièrement les purgatifs salins, les drastiques. Dans les formes légères, les graines inertes, *graines de lin ou de psyllium*, suffisent souvent à provoquer les évacuations.

On en fait prendre une à deux cuillerées à soupe par jour, avant les repas, dans un demi-verre d'eau fraîche. Ces graines, par macération dans l'eau, développent un mucilage auquel elles doivent leurs effets. Dans les cas plus rebelles elles sont insuffisantes; elles s'accumulent dans l'intestin, ne sont évacuées que peu à peu, partiellement, comme le démontre l'examen des selles à la suite d'un lavage ou d'une purgation avec l'*huile de ricin*.

C'est à ce dernier médicament que nous donnons la préférence; à petites doses, il n'irrite pas l'intestin, tout en étant habituellement efficace. Nous l'administrons à raison d'une à deux cuillerées à café seulement. Il est utile d'administrer, la veille de la purgation, au repas du soir, une dose de *belladone* (X à XII gouttes de teinture, ou 0 gr. 02 d'extrait, en pilules), la belladone agissant sur le spasme et favorisant l'action du purgatif. Nous ne saurions trop recommander cette pratique, que nous avons empruntée à Trousseau et qui donne les meilleurs résultats. On peut encore associer l'huile de ricin et la belladone, prescrire par exemple le mélange suivant :

Huile de ricin	}	aa parties égales.
Sirop de belladone.	}	

2 cuillerées à café le matin.

Par crainte des effets irritants des laxatifs on a recommandé de préférence l'emploi des lavements ou plutôt des *lavages de l'intestin* et peu à peu on en est arrivé à les employer d'une façon continue et à les considérer comme la base même du traitement, erreur contre laquelle nous ne saurions trop nous élever. Sans doute les lavages soulagent considérablement les malades, à tel point que ceux-ci arrivent rapidement à les employer quotidiennement. Il n'est pas rare même de voir certains névropathes — atteints au plus haut degré de la phobie de la constipation et convaincus, souvent à tort, de l'insuffisance de leurs selles — faire plusieurs lavages dans la même journée. Les malades qui étaient pharmacomanes ne sont pas moins ardents à abuser des irrigations intestinales. Cependant, les lavages présentent les mêmes inconvénients que les laxatifs. Ils augmentent le spasme intestinal, habituent l'intestin à ne plus fonctionner que sous leur influence; ajoutons que l'introduction répétée de la canule produit la rectite, les hémorroïdes, etc.; que le lavage détermine souvent un état de fatigue « véritable choc intestinal », que l'on peut observer chez nombre de malades, lors des cures thermales.

Les lavages ne sont indiqués qu'à intervalles espacés, quand les malades évacuent uniquement des scybales agglutinées par le mucus et adhérentes à l'intestin, ou lors des crises de diarrhée fétide, avec fièvre, quand ils sont habitués à un laxatif quotidien dont on veut les déshabituer. Ils sont indiqués au début d'un traitement par la nécessité de vider l'intestin le plus possible des matières stagnantes qui l'irritent. Mais après quelques lavages quotidiens il faut espacer ceux-ci pour s'appliquer uniquement à mettre en œuvre le traitement général ou le traitement local par l'électricité. C'est pourquoi nous considérons comme nuisible la pratique des lavages quotidiens adoptée depuis quelques années dans les stations thermales comme moyen systématique de traitement.

Les lavages sont encore néfastes par la façon défectueuse dont ils sont appli-